

RAPPORT FINANCIER

2018



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



BUDGET PRINCIPAL

Vue d'ensemble	4
Recettes de fonctionnement	6
Dépenses de fonctionnement	8
Recettes d'investissement	10
Dépenses d'investissement	10

SITUATION FINANCIÈRE

L'épargne et l'autofinancement	12
Dette propre	14
Garanties d'emprunts.....	18
Consolidation des comptes et des risques	18

REPÈRES DÉPARTEMENT

Principaux partenaires	20
Principaux chiffres 2018	22





Département des Bouches-du-Rhône

RAPPORT FINANCIER

2018

La majorité départementale a confirmé sur ce nouvel exercice ses choix d'une politique engagée et solidaire, uniformément répartie sur l'ensemble des territoires, tout en maintenant l'institution dans une bonne santé financière. Elle tient ses engagements en n'augmentant pas les impôts, en confirmant un niveau d'endettement largement inférieur à la moyenne nationale tout en restant un acteur incontournable en matière d'investissement local pour l'aménagement et l'équipement du territoire.



Section de fonctionnement

Chiffres exprimés en millions d'€	2017	2018	Évolution 2017/2018		2017	2018	Évolution 2017/2018
Dépenses réelles (A)	2.010,3	2.063,8	2,7 %	Recettes réelles (B)	2.370,4	2.348,6	-0,9 %
Dépenses réelles hors reprise de provision	2.006,2	2.044,9	1,9 %	Recettes réelles hors régularisation	2.340,1	2.344,0	0,2 %
Autres charges d'activité (65)	1.487,6	1.511,2	1,6 %	Fiscalité directe (731 hors 73121 73125)	617,8	610,3	-1,2 %
Pour mémo, fonctions 551, 552 APA	159,9	167,2	4,6 %	Fiscalité indirecte (Autres 73 hors 73121 73125)	1.029,9	1.059,0	2,8 %
Pour mémo, fonction 567 - allocations RSA	454,8	468,6	3,0 %				
Reversement et restitution sur Impôts et Taxes (chapitre 014, nature 739)	45,1	49,4	9,6 %	Dotations et participations (73121, 73125, 741, 746, 74781, 74783, 7482, 7483)	548,0	550,9	-0,5 %
Charges de personnel (64, 6331, 6336, 6218, 65861)	339,8	346,6	2,0 %	Pour mémo, FNGIR (73121)	37,7	37,7	0,0 %
Autres services extérieurs (62)	56,0	58,7	4,9 %	Pour mémo, DCRTP (74832)	48,2	42,1	-12,7 %
				Pour mémo, Reversement restitution sur impôts et taxes (739)	-45,1	-49,4	9,6 %
				Services extérieurs (61)	39,4	39,3	-0,3 %
Provisions (68 hors 6811 ordre)	4,1	18,9	358,3 %	Produits Financiers (76)	4,8	1,9	-60,4 %
Frais Financiers (66)	14,4	14,2	-1,8 %	Autres	139,5	121,9	-12,6%
Autres (60, autres 63 et 67 réels)	24,4	26,7	9,4 %	Pour mémo, Recouvrements et redevances de dépenses d'aide sociale	92,1	94,0	2,1 %
Dépenses d'ordre (C)	273,5	269,9	-1,3 %	Recettes d'ordre (D)	52,5	60,8	15,9 %
Dotations aux amortissements des immobilisations (6811)	249,7	263,1	5,4 %	Diff sur réalisations (nég) reprises, neutralisation et Quote-part des subventions d'investissement transférées (77)	44,5	60,2	35,3 %
Autres (67)	23,7	6,8	-71,4 %	Autres (7761)	8,0	0,6	-92,5 %
Financement de la section d'investissement (E)	183,7	138,6	-24,6 %				
Excédent/Déficit de clôture (F)	99,0	68,2	-31,1 %	Excédent reporté (G)	143,5	131,1	-8,7 %
Total (A+C+E+F)	2.566,5	2.540,5	-1,0 %	Total (B+D+G)	2.566,4	2.540,5	-1,0 %



Section d'investissement

<i>Chiffres exprimés en millions d'€</i>	2017	2018	Évolution 2017/18		2017	2018	Évolution 2017/18
Dépenses réelles (A)	482,0	468,8	-2,7 %	Recettes réelles (B)	255,2	304,8	19,5 %
Dépenses réelles Hors dette	492,6	421,7	-1,8 %	Recettes réelles Hors dette et hors affectations	43,9	36,8	-16,4 %
Subventions d'équipement versées (204)	293,9	282,5	-3,9 %	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	96,5	151,5	57,0 %
Autres immobilisations incorporelles (20)	17,6	22,7	28,9 %				
Immobilisations corporelles (21)	29,4	45,1	53,3 %				
Immobilisations en-cours, avances et acomptes versés (238) Autres immobilisations en cours (23) hors régularisation	84,3	69,7	-17,3 %				
Autres (10, 13, 26, 27, 45)	4,5	1,7	-62,0 %				
Emprunts et Dettes assimilées	52,3	47,1	-9,9%	Emprunts et Dettes assimilées	114,7	116,5	1,6%
Emprunts (1641, 103)	52,3	47,1	-9,9 %	Emprunts (1641, 103)	94,7	71,5	-24,5 %
				Emprunts obligataires (1631)	20,0	45,0	125,0 %
Dépenses d'ordre (C)	75,4	87,5	16,0 %	Recettes d'ordre (D)	296,4	296,6	0,1 %
Restes à réaliser (E)	52,3	8,6	-83,6 %	Amortissements et charges à étaler (28)	249,7	263,1	5,4 %
				Autres (16,19,20,21,23)	46,7	33,5	-28,3 %
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (G)	177,8	183,7	3,3 %	Restes à réaliser (F)	40,4	8,7	-78,6 %
				Financement de la section d'investissement (H)	151,5	138,5	-8,6 %
Total (A+C+E+G)	743,5	748,6	0,7 %	Total (B+D+F+H)	743,5	748,6	-0,7 %





Les recettes de fonctionnement : 2.344 M€¹ (+0,2%)

> La fiscalité directe : : 610,3 M€ (-1,2%)

Les recettes de fiscalité directe diminuent de 7,5 M€ sur l'exercice. Notamment, le reversement par la Région d'une partie de la CVAE transférée est en baisse de près de 20 M€, ramenant ce montant à 95,6 M€. Les autres chiffres composant la fiscalité directe sont le produit de la TFPB (381 M€), dont le taux est resté stable, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) (122,1 M€) et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) (8,6 M€).

> La fiscalité indirecte : 1.059,9 M€ (+2,8%)

Le produit fiscal indirect 2018 est en hausse de près de 3%. Il est notamment composé du produit des DMTO (433 M€), en hausse de 6,8% ou encore de la taxe d'aménagement pour un montant de 15,1 M€. Le Département perçoit également le produit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (371 M€), celui de la taxe sur les conventions d'assurances (216,9 M€) ou encore de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité (22 M€). Par ailleurs, sur l'ensemble de ses recettes fiscales directes et indirectes, le Département a reversé au titre de la péréquation horizontale 49,4 M€, essentiellement au titre des fonds assis sur les DMTO.

> Les concours de l'État et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) : 550,9 M€ (+0,5%)

Le montant de la DGF sur l'exercice 2018 représente 302,8 M€. Celle-ci est en baisse de 1 M€. Quant à la dotation générale de décentralisation, elle reste inchangée depuis plusieurs années avec 11,9 M€. Par ailleurs, des dispositifs de compensation garantissent la neutralité financière de la réforme fiscale de 2011 : le fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) (37,7 M€) et la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) (42,1 M€).

Le Département est également attributaire d'une compensation de 15,8 M€ au titre du fonds de mobilisation pour l'insertion (FMDI), en progression de 3,4%, permettant d'atténuer les déficits de financement du RSA.

Les concours versés par la CNSA pour le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), des prestations de compensation du handicap (PCH) et de la dotation pour la maison départementale des personnes handicapées s'élèvent à 91,8 M€ (+3,1%). Enfin, le Département perçoit les frais de gestion de la TFPB (18,5 M€), le fonds de compensation de la TVA (1,3 M€) et est également attributaire d'une recette de péréquation fondée sur les DMTO de 16,4 M€.

> Les autres produits : 112,8 M€

Les recettes et participations du secteur social sont de près de 94 M€. Les autres encaissements proviennent notamment des produits des services et du domaine et ventes diverses, de participations, de produits financiers et de recettes exceptionnelles.

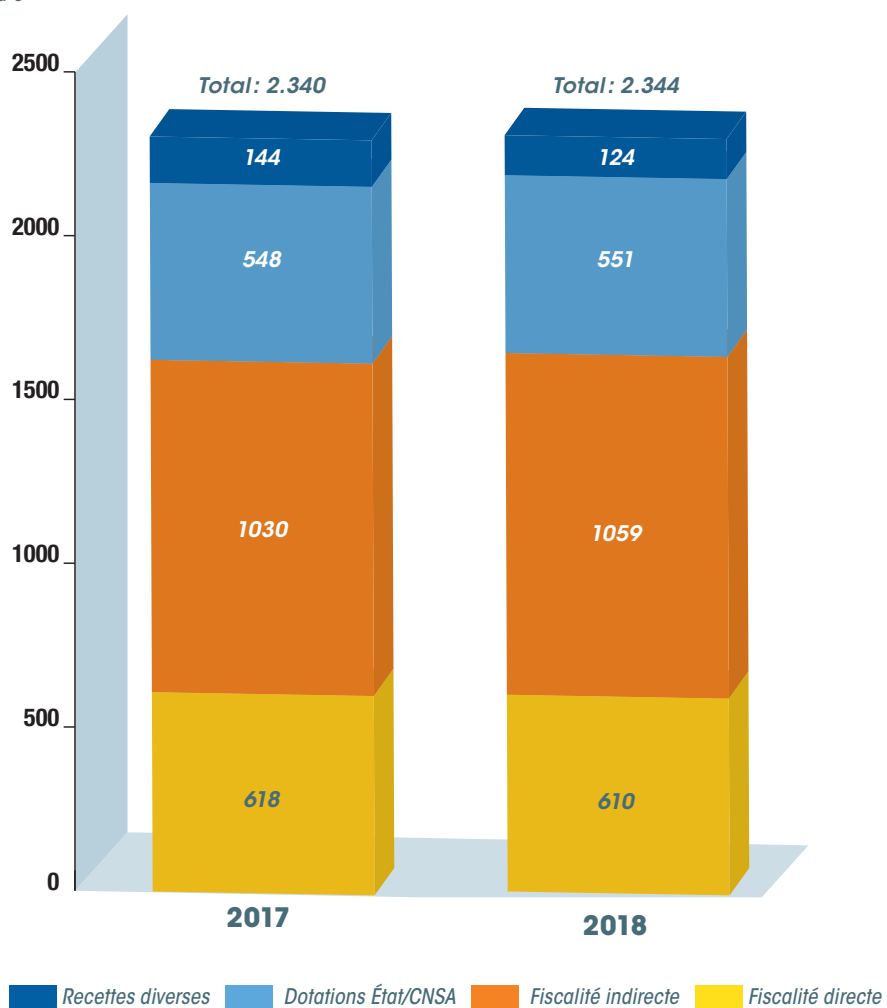


¹ : Recettes réelles de fonctionnement hors reprises de provisions et régularisations.



● STRUCTURE DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2017 ET 2018
(HORS PROVISIONS ET RÉGULARISATIONS)

Chiffres exprimés
en millions d'€





Les dépenses de fonctionnement : 2044,9 M€¹ (+1,9%)

> Les charges de personnel : **346,6 M€**

Les dépenses de personnel progressent de 6,8 M€ (+2%). Cette augmentation s'explique principalement par la mise en place au 1er janvier 2018 du RIFSEEP pour l'ensemble des agents de la collectivité, mais également par le renforcement de certaines équipes dans le cadre de missions prioritaires pour le Département des Bouches-du-Rhône.

> Les dépenses d'aide sociale et de solidarité : **1325,9 M€**

La progression de ces dépenses reste comprise autour des 2% comme sur l'exercice précédent avec une hausse de 26,8 M€. Les charges des AIS passent de 705,1 M€ à 732,3 M€, soit une croissance de 3,9%. Les allocations du RSA augmentent de 3% en 2018 (468,6 M€). Les dépenses d'APA représentent 167 M€ et progressent de +4,4%, du fait du nombre croissant de bénéficiaires. Le Département veille également sur les seniors via le dispositif des maisons du bel âge dont le maillage territorial s'accélère. Enfin, la PCH atteint 96,7 M€, en très forte croissance (+7,1%). Le domaine de l'aide sociale à l'enfance (187,6 M€ hors assistants familiaux) est lui aussi particulièrement dynamique (+7,5%), porté par les problématiques d'hébergement, en particulier des mineurs non accompagnés. Enfin, les dépenses de santé s'élèvent à 7,7 M€.

> La sécurité : **73,7 M€**

Le volet sécurité couvre principalement les dépenses de prévention incendie et de protection des massifs forestiers. Il s'agit notamment du financement du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (62,2 M€) et du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM) (8,4 M€).

> Les transports : **34,5 M€**

Cette charge est essentiellement constituée par 31,9 M€ de compensation de transfert à la Métropole Aix-Marseille-Provence et 2,4 M€ au titre du fonctionnement du syndicat mixte des traversées du delta du Rhône (SMTDR).

> L'éducation et la politique en faveur des collèves : **58 M€**

Le Département poursuit le plan « Charlemagne » avec pour objectif, sur la période 2017 – 2027, la modernisation et la sécurisation de l'ensemble des établissements, le 100% numérique avec la distribution de tablettes à contenu pédagogique aux collégiens et un meilleur accompagnement dans la scolarité des citoyens de demain. Le tout représente un coût approchant les 2,5 milliards, dont près de la moitié en fonctionnement. En 2018 un kit de rentrée scolaire à destination de l'ensemble des élèves de 6ème a été lancé pour une valeur unitaire de 64 €. En 2018, les actions éducatives connaissent une croissance de 12,1%.

> La culture, la vie sociale, la jeunesse, les sports et loisirs : **41 M€**

Dans ces domaines, les aides du Département permettent l'organisation de nombreuses actions et événements : les dimanches de la Canebière, le bal patriotique, Marseille-Cassis, l'Open13 de tennis, le Mondial la Marseillaise à pétanque, les chants de Noël, la préparation de MPG 2019 année de la gastronomie en Provence...

> Le développement économique, l'agriculture et l'aménagement du territoire : **36 M€**

Ces actions regroupent les interventions dans le domaine du développement local (amélioration des infrastructures, investissements structurants, projets de coopération... pour 15,5 M€) et celui de l'aménagement du territoire avec le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire par exemple (8,9 M€) comme ceux de l'environnement ou de l'agriculture, dont le soutien aux exploitations agricoles des Bouches-du-Rhône (11,5 M€).

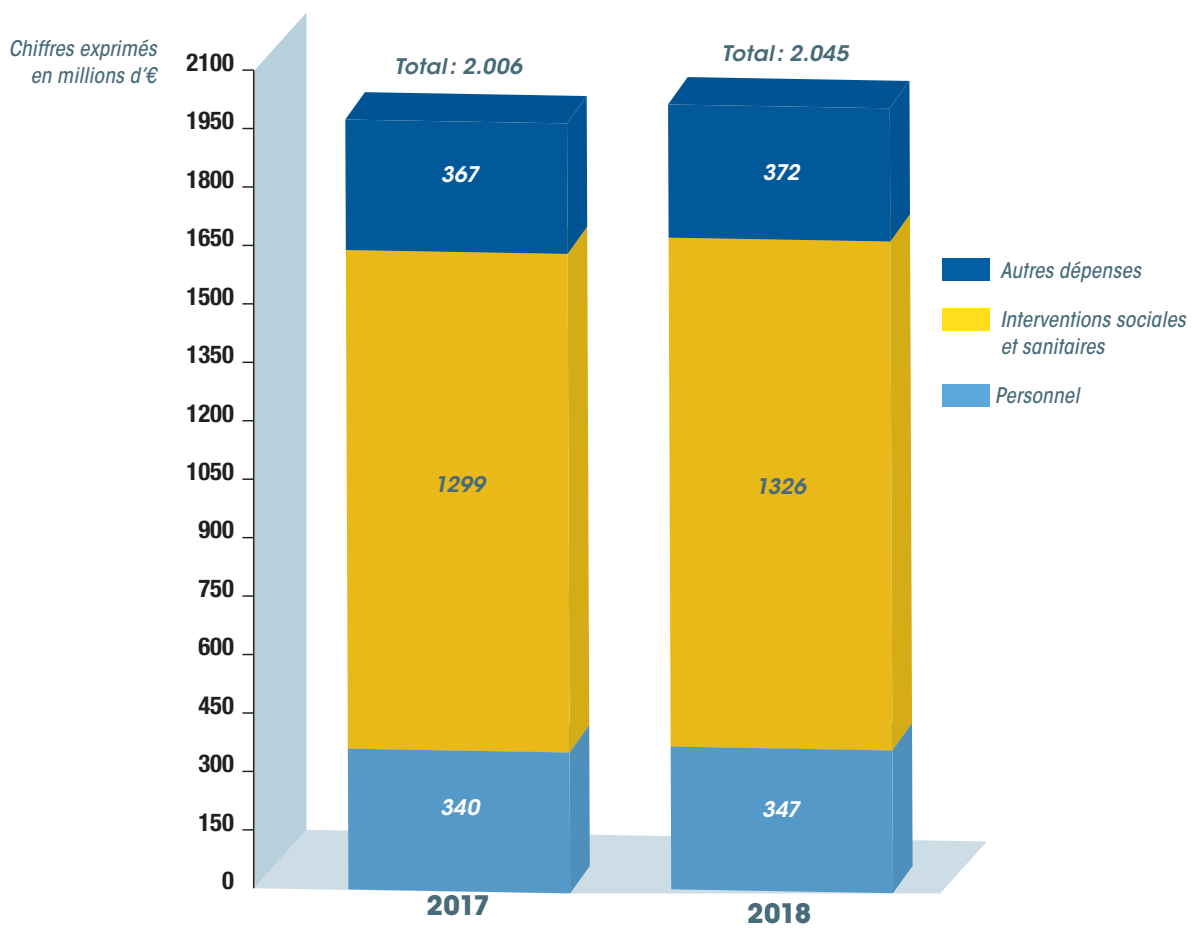
> Les dépenses d'administration générale de la collectivité : **129,2 M€**

Hors reversement de taxes (49,4 M€ contre 45,1 M€ en 2017), ces dépenses sont principalement constituées d'intérêts d'emprunts de la dette (13,7 M€), de frais de maintenance (10 M€), de frais de gardiennage et de nettoyage (10 M€) ou encore de fournitures diverses (8 M€).

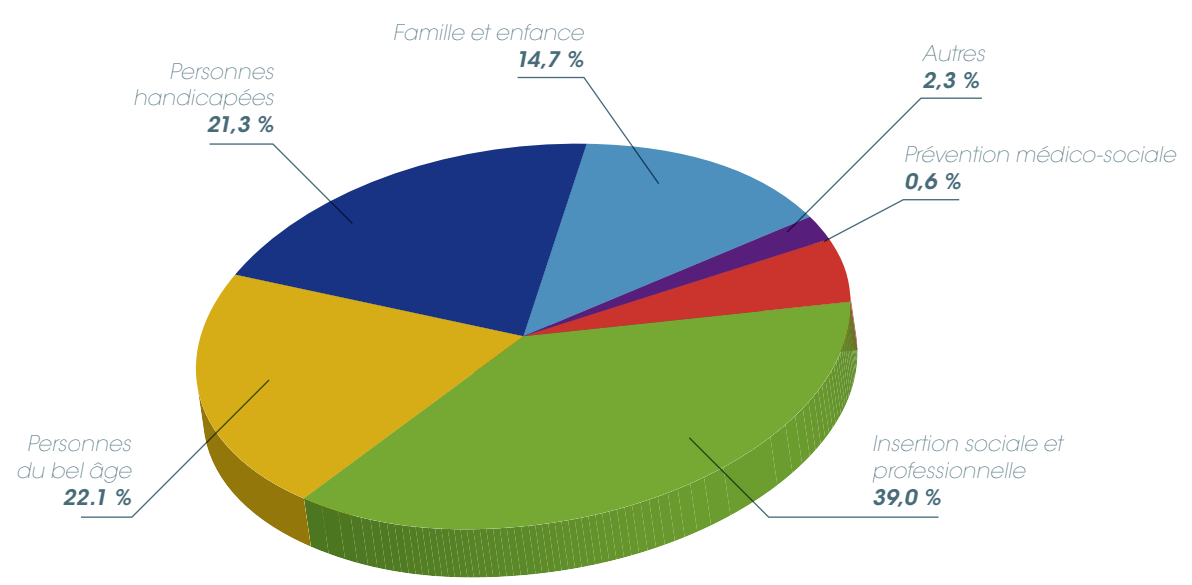
¹ : Dépenses réelles de fonctionnement hors reprises de provisions et régularisations.



STRUCTURE DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2017 ET 2018 (HORS PROVISIONS ET RÉGULARISATIONS)



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'AIDE SOCIALE EN 2018 (FONCTIONNEMENT)





Les recettes d'investissement : 36,8 M€ (-16%)

Le fonds de compensation de la TVA 2018 est en retrait de 3,9 M€. Les projets éligibles aux participations de l'Etat en matière d'infrastructures ont été moins nombreux en 2018 (-3,4 M€). Enfin, le transfert de la gestion du FSL à la métropole Aix-Marseille Provence induit la disparition des recettes afférentes (-3 M€ de remboursement de prêts).

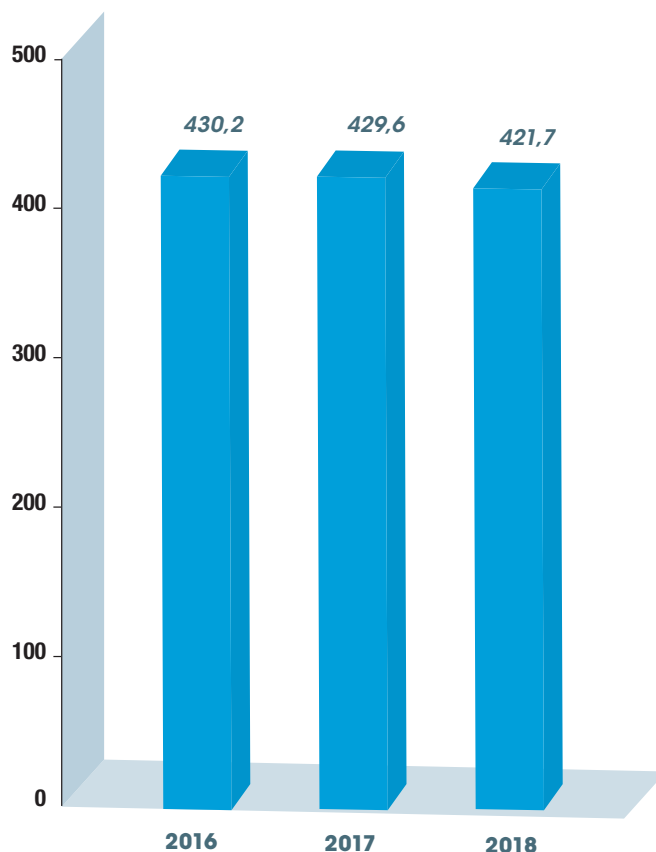


Les investissements : 421,7 M€

La section d'investissement s'élève à 468,8 M€. Hors dette, les dépenses d'investissement sont de 421,7 M€ soit un léger retrait de moins de 2 %. Les subventions d'équipement représentent 282, 5 M€ et 67% des dépenses d'investissement. La collectivité a aussi exécuté un investissement direct de 137,4 M€ (32,6%).

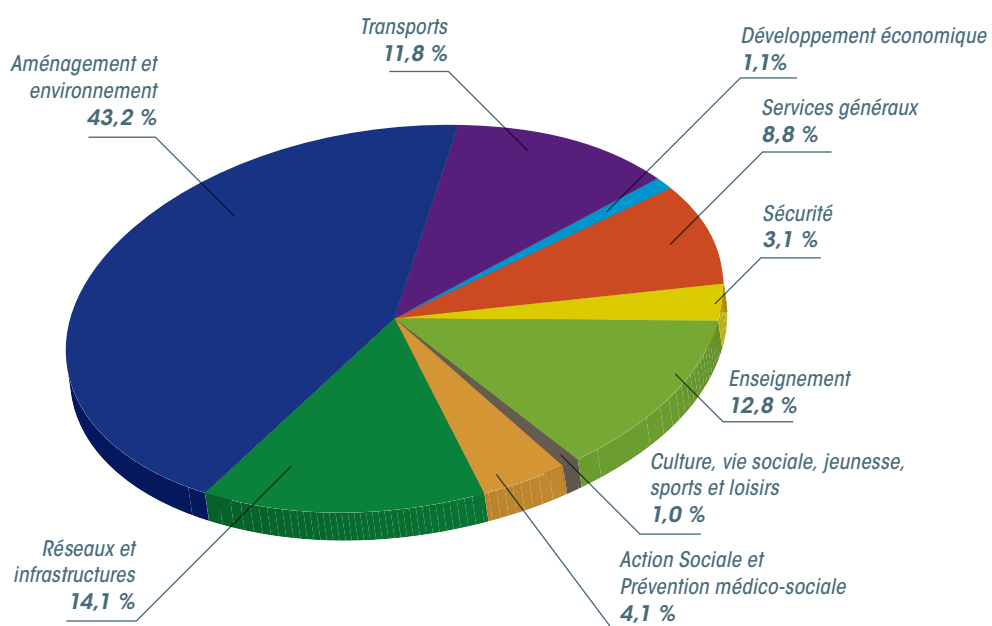
ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

Chiffres exprimés en millions d'€





● RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE) PAR FONCTION EN 2018






L'épargne et l'autofinancement

L'épargne brute représente 284,8 M€ en 2018, revenant à un niveau équivalent à 2016 après une année 2017 exceptionnelle. Les dépenses obligatoires d'aide sociale et les provisions représentent 78% de la hausse des charges sur cet exercice (+53,5 M€ toutes opérations incluses).

De son côté la nouvelle croissance des DMTO (+27,7 M€) n'a pas suffi à compenser le ralentissement des autres recettes.

Le taux d'épargne brute, autrement dit le montant d'épargne rapporté aux recettes courantes, exprime la capacité du Département à dégager de l'autofinancement pour les investissements. Il atteint 12,1% en 2018.

L'épargne disponible ou épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital (47,1 M€), la capacité de la collectivité à financer par des ressources définitives une politique d'investissement. Elle correspond à l'épargne réellement affectée au financement des investissements. L'épargne nette (237,7 M€) représente près de 56% du financement des dépenses d'investissement.

Le Département a eu recours à l'emprunt en 2018 pour un montant de 116,5 M€. Sa solvabilité reste de très bonne qualité : 3,1 années alors que la solvabilité moyenne des départements fin 2017 était de 4,4 ans.

Ainsi, la structure de financement des 421,7 M€ d'investissements se décompose comme suit en 2018 :

- > **Épargne nette : 237,7 M€ (56,4 %),**
- > **Recettes d'investissement : 36,8 M€ (8,7 %),**
- > **Prélèvement sur excédent reporté : 30,7 M€ (7,3 %),**
- > **Emprunt : 116,5 M€ (27,6 %).**

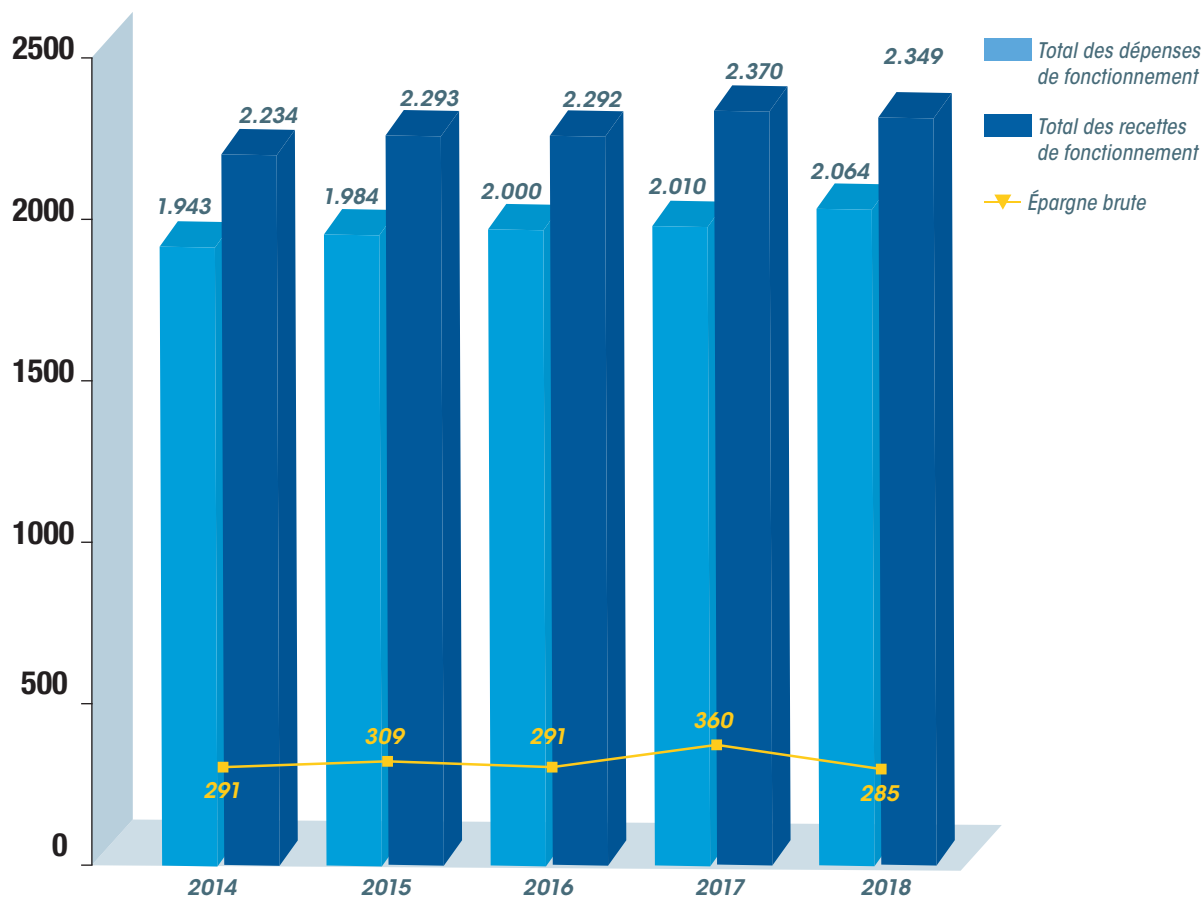
Ainsi, les dépenses d'investissement ont été autofinancées à 72%, signe d'une bonne santé financière.

L'excédent de clôture est de 68,2 M€ fin 2018.



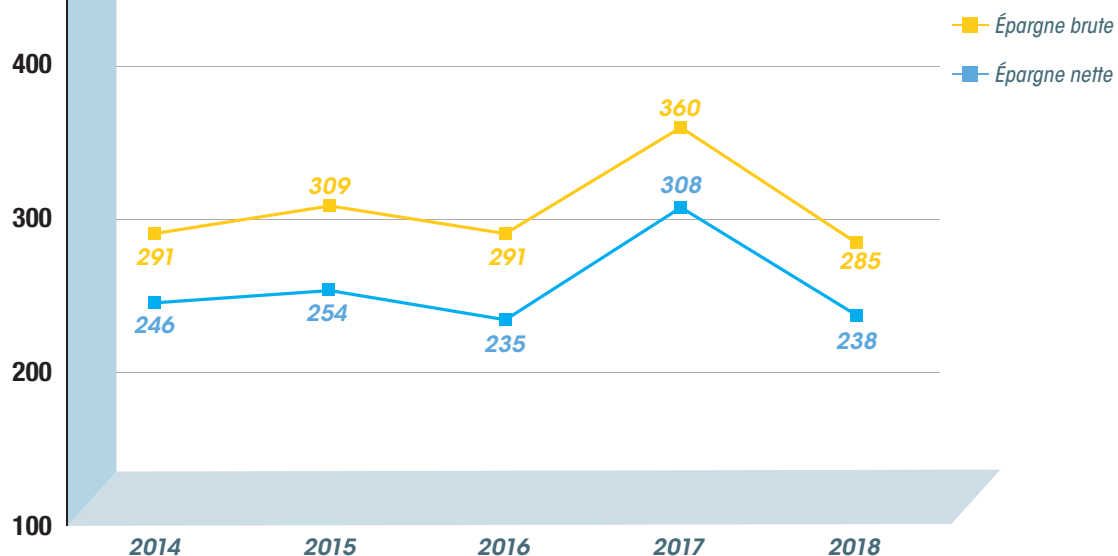
ÉVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DE L'ÉPARGNE BRUTE

Chiffres exprimés en millions d'€



ÉVOLUTION DES SOLDES D'AUTOFINANCEMENT*

Chiffres exprimés en millions d'€



Dette propre

Au 31 décembre 2018, l'encours de dette représente 859,6 M€ contre 790,2 M€ au 31 décembre 2017. Le Département des Bouches-du-Rhône figure toutefois parmi les départements les moins endettés de France en termes d'encours par habitant (420 € par habitant) contre une moyenne nationale hors Paris de 525 € par habitant en 2017 (chiffre DGCL hors Paris et DOM).

Le besoin de financement de l'exercice 2018 a été couvert par une mobilisation d'emprunts nouveaux d'un montant de 116,5 M€. Parmi ceux-ci, le financement par l'emprunt obligataire a représenté 45 M€.

Le Département est noté « AA perspective stable » par l'agence Fitch Ratings, soit la meilleure note possible pour une collectivité française. Les émissions obligataires ont permis de disposer de fonds à des conditions nettement plus avantageuses que les conditions bancaires.

La dette propre du Département est, au 31 décembre 2018, indexée à 50,2% sur du taux fixe et à 49,8% sur du taux variable. Elle se répartit entre quinze prêteurs. Le taux moyen de la dette du Département des Bouches-du-Rhône au 31 décembre 2018 est de 1,7% contre 2,2% pour l'ensemble des départements à la même date (donnée Finance Active observatoire de la dette).

Le Département ne détient aucun produit structuré ou dit « toxique ». L'encours de la dette départementale est composé uniquement de contrats de la catégorie la moins risquée de la grille « Gissler ».

> Comparaison dette Département 13 / dette des départements hors Rhône

	Bouches-du-Rhône	Moyenne des départements ⁽¹⁾	Moyenne des départements millionnaires ⁽¹⁾
Encours / habitant	420	525	511
Taux d'endettement ⁽²⁾	36,6 %	52,9 %	51,9 %
Capacité de désendettement ⁽³⁾	3,1	4,4	4,2

1 : Chiffres 2017 – Source : DGCL

2 : Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement

3 : Encours de dette / Épargne brute exprimée en années (source : DGCL)





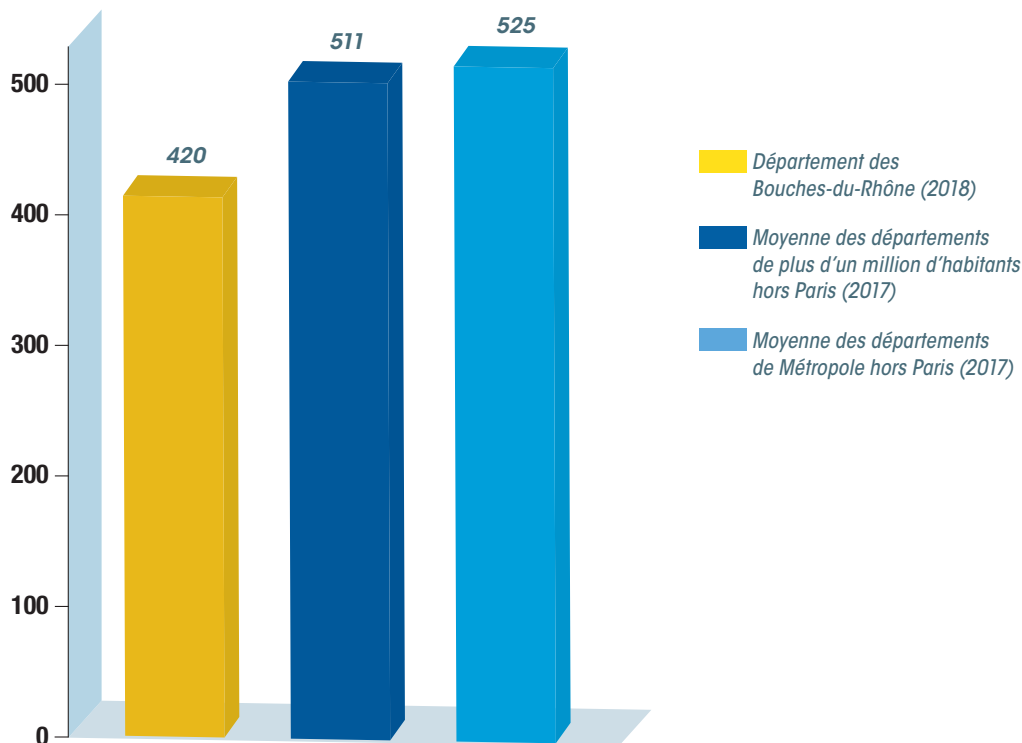
ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE ET DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DE 2014 À 2018

Chiffres exprimés en millions d'€

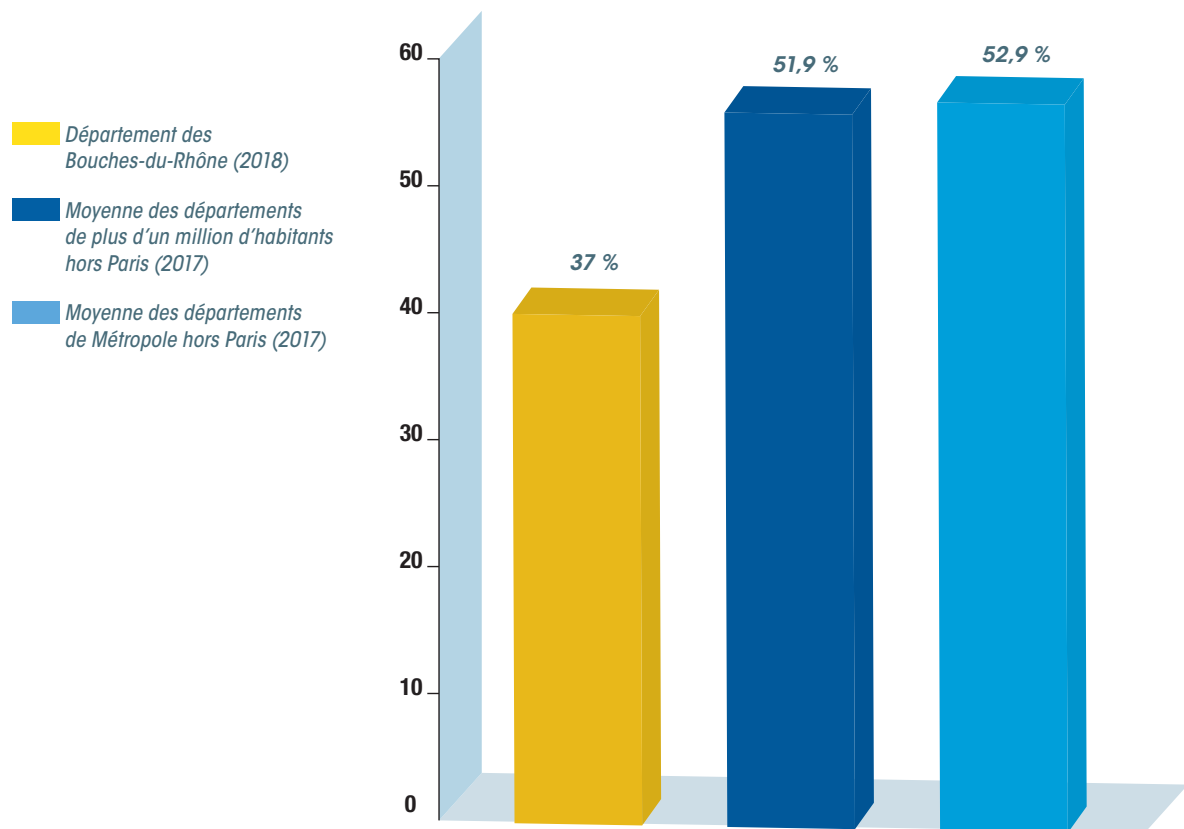


ENCOURS DE LA DETTE EN EUROS/HAB EN 2018

Chiffres exprimés en euros

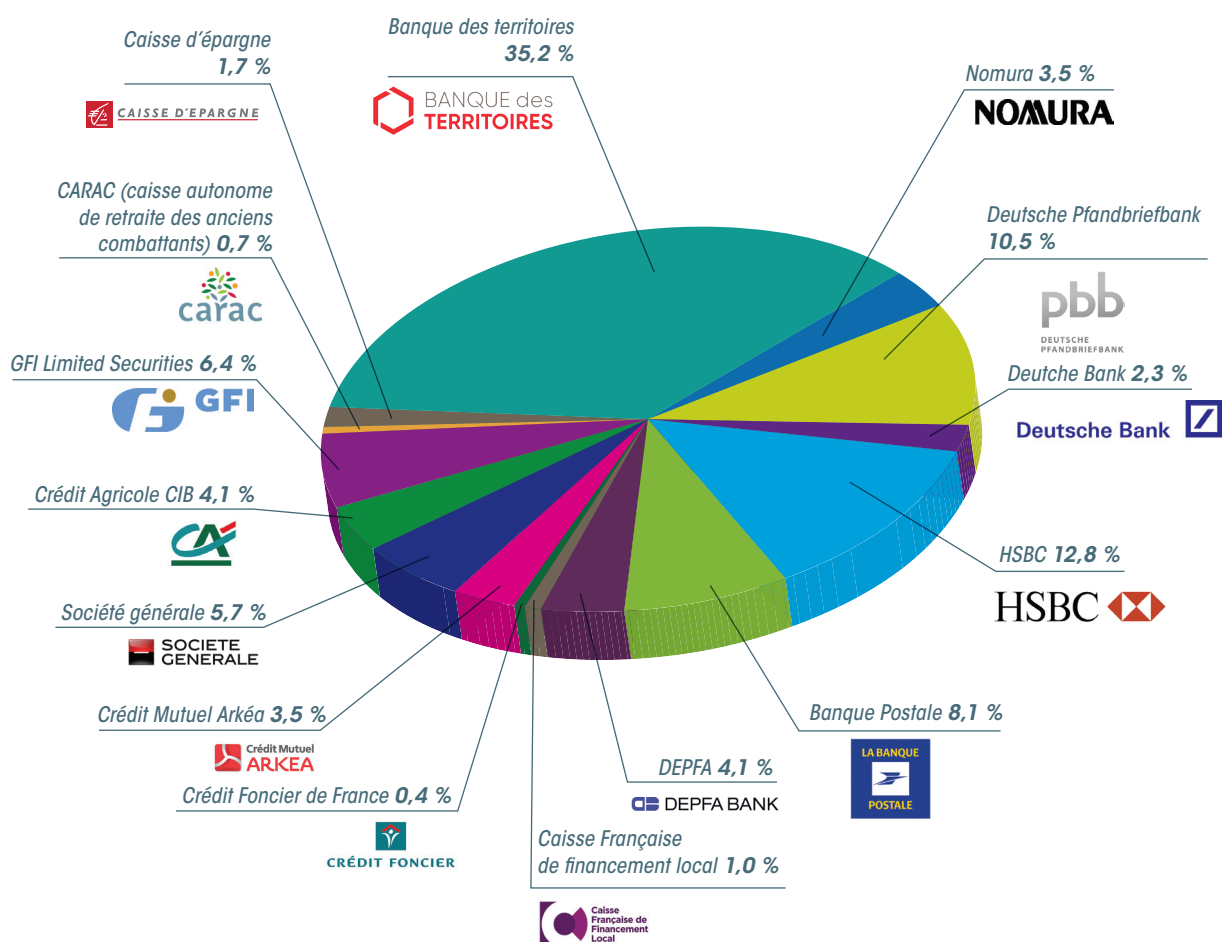


ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

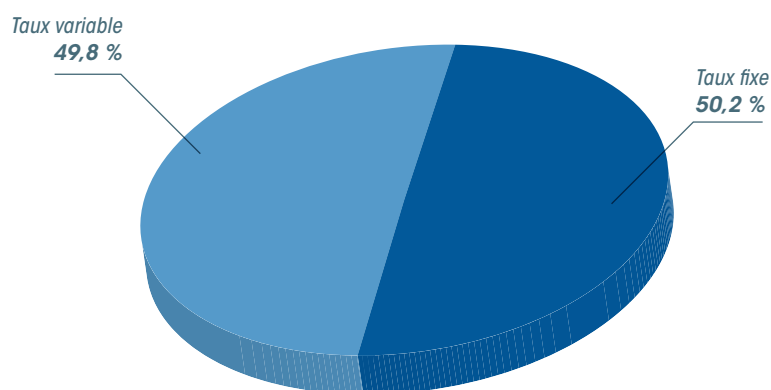




RÉPARTITION PAR PRÊTEUR DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31/12/2018



RÉPARTITION ENTRE TAUX FIXE ET TAUX VARIABLE AU 31/12/2018 DE L'ENCOURS DE DETTE DU DÉPARTEMENT





Garanties d'emprunts (engagements externes)

> Le suivi de l'encours garanti

Le Département est un acteur majeur de la politique du logement social. Il accompagne les organismes de logements (OPH, SA d'HLM...) en leur apportant le cautionnement nécessaire au financement d'opérations de construction, d'acquisition ou de réhabilitation. Il intervient également dans d'autres secteurs de la vie économique et sociale locale en apportant sa garantie en matière de financement de programmes spécifiques (concernant le domaine de la santé, de l'enfance, des personnes du bel âge et handicapées, de l'accompagnement social, de l'aménagement...).

Ainsi, l'encours garanti fin 2018 s'élève à 1.444 M€. Il concerne essentiellement le logement social (90,7%).

La consolidation des comptes et des risques du Département

Le périmètre de consolidation des comptes du Département des Bouches-du-Rhône porte sur un sous-ensemble de satellites.

Ceux-ci sont retenus selon l'implication du Département dans le fonctionnement de l'entité et des moyens financiers qu'il lui consacre.

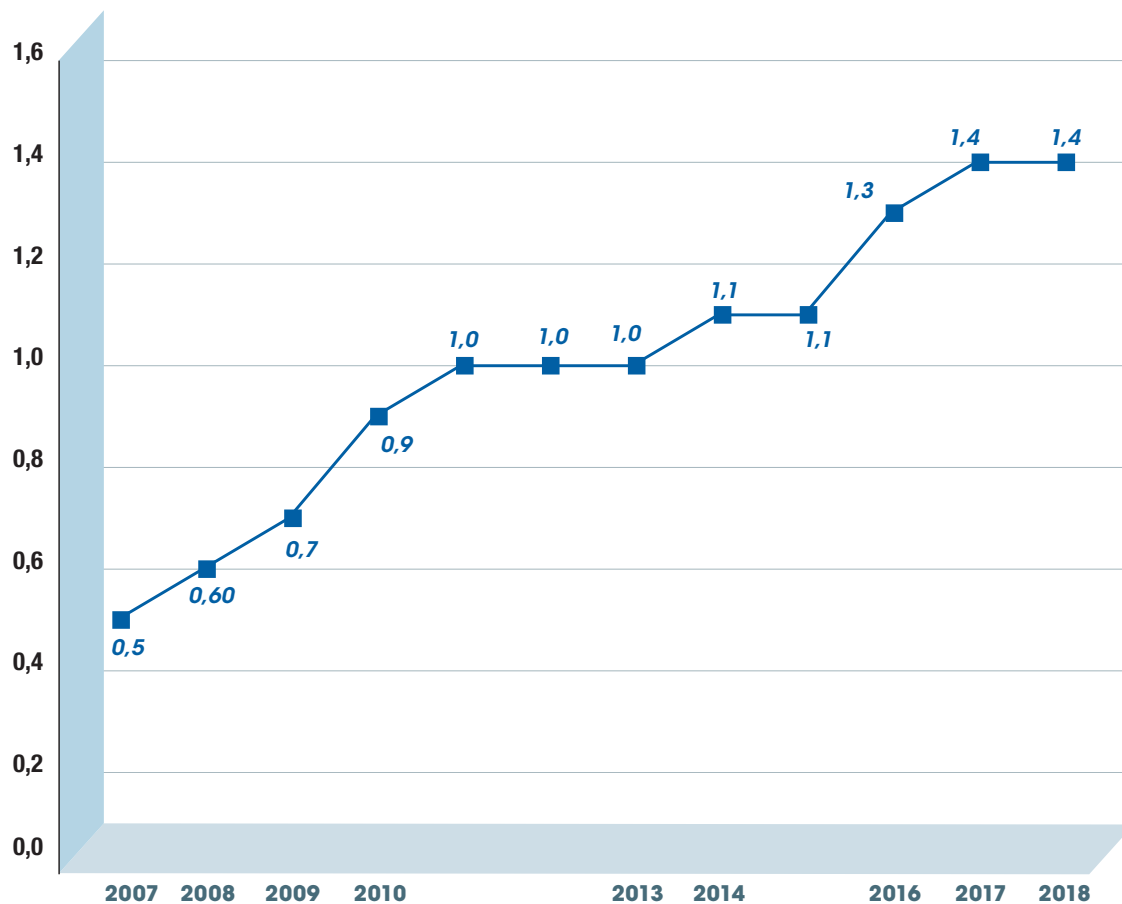
Les comptes des organismes sont consolidés selon trois niveaux d'analyse.

En 2018 (comptes 2016), la consolidation des comptes du Département et de ses satellites montrait une situation financière consolidée saine.

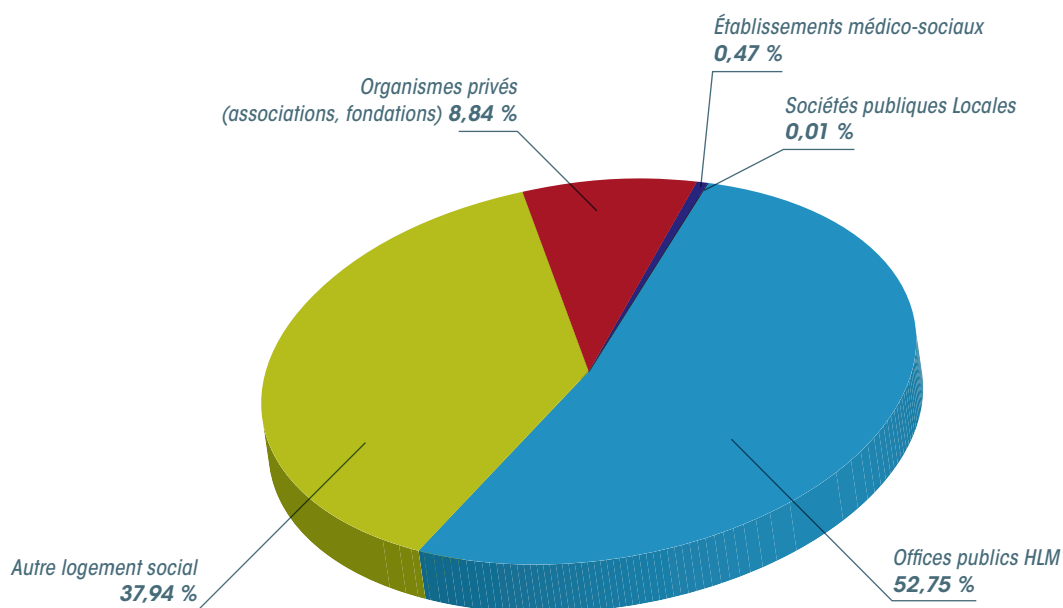


ÉVOLUTION DE L'ENCOURS GARANTI

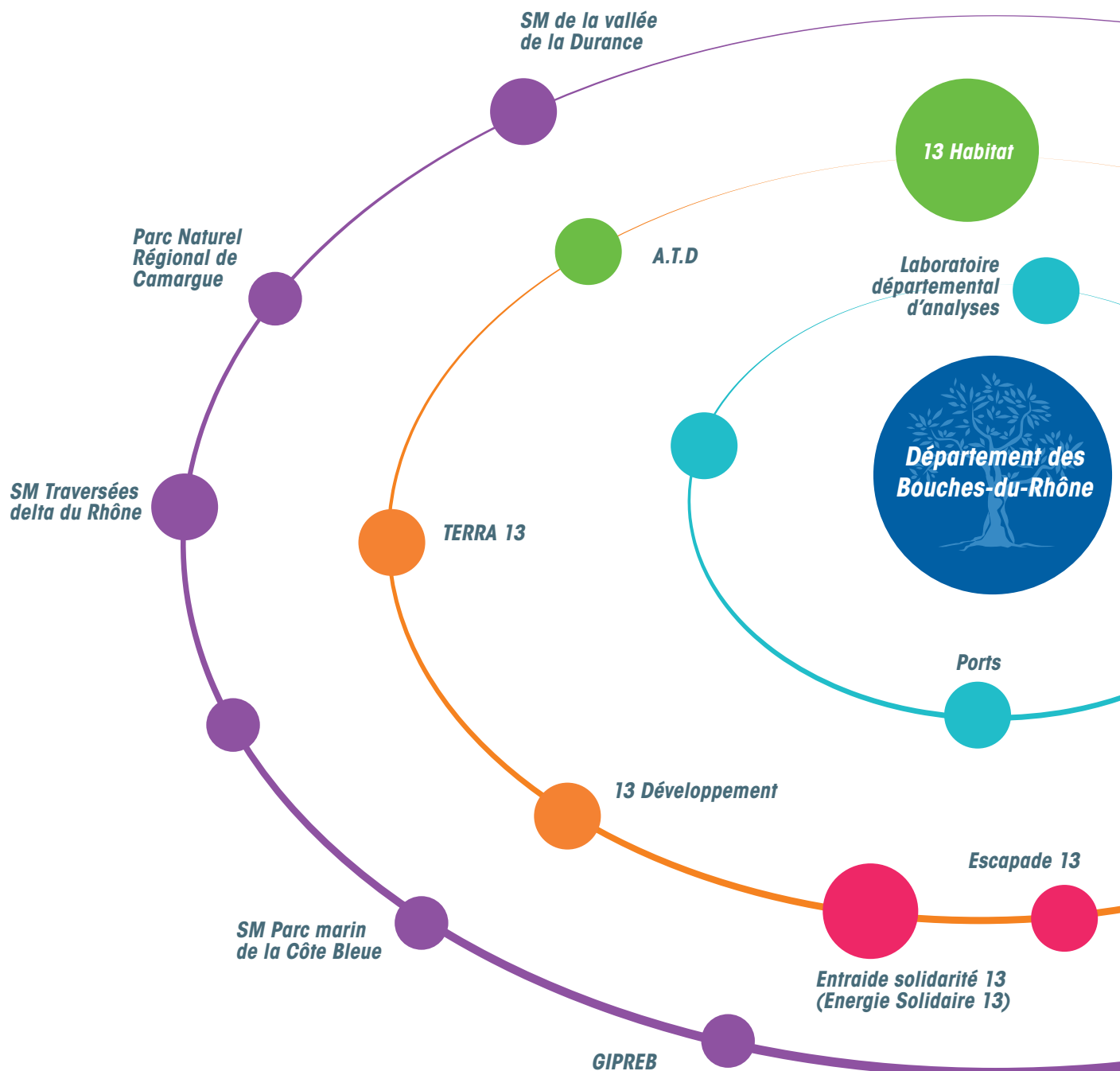
Chiffres exprimés en millions d'€



RÉPARTITION DE L'ENCOURS GARANTI AU 31/12/2018



Le Conseil Départemental et ses principaux partenaires



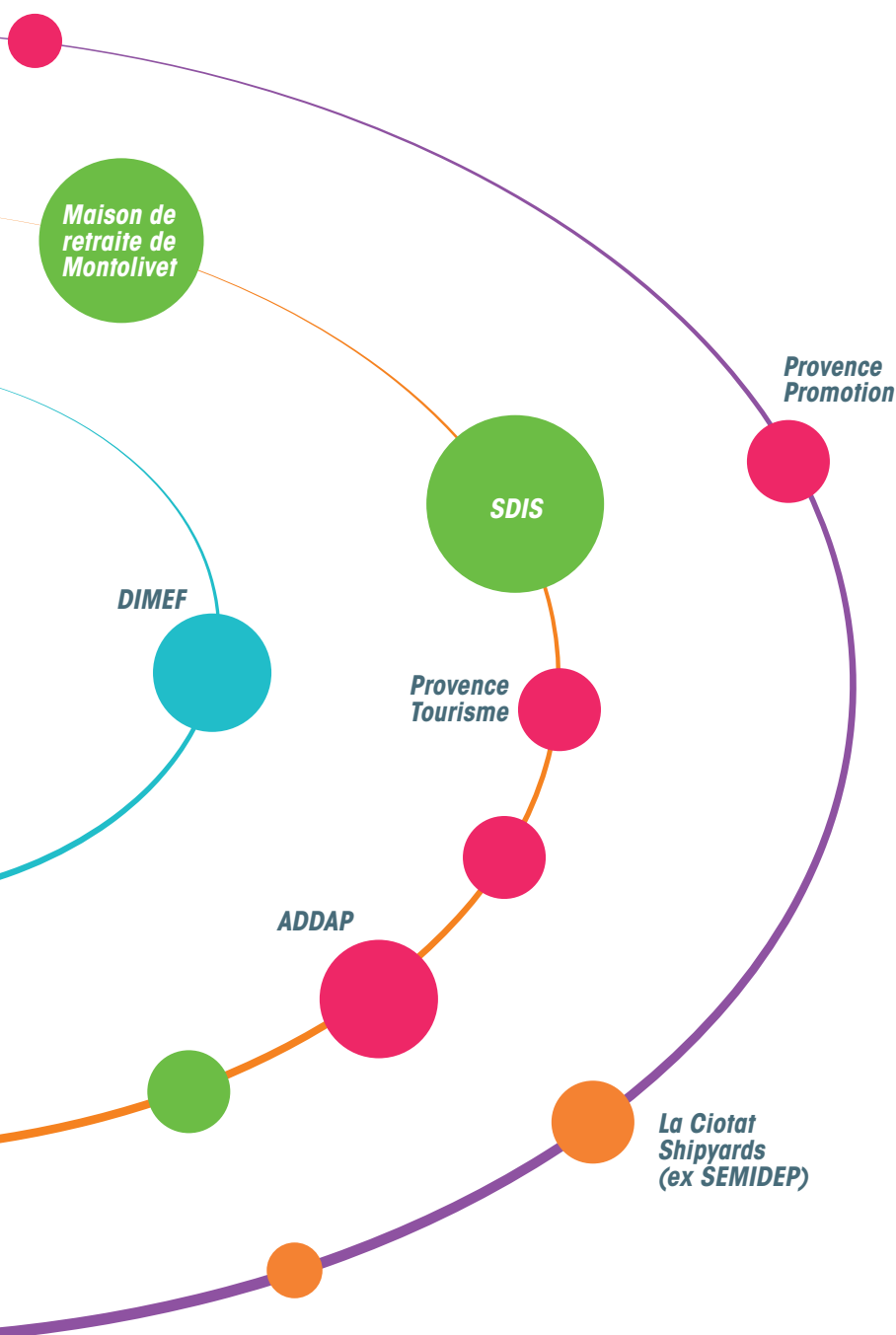
CMPPD: Centre Médico-Psycho Pédagogique Départemental

DIMEF: Direction des Maisons de l'Enfance et de la Famille

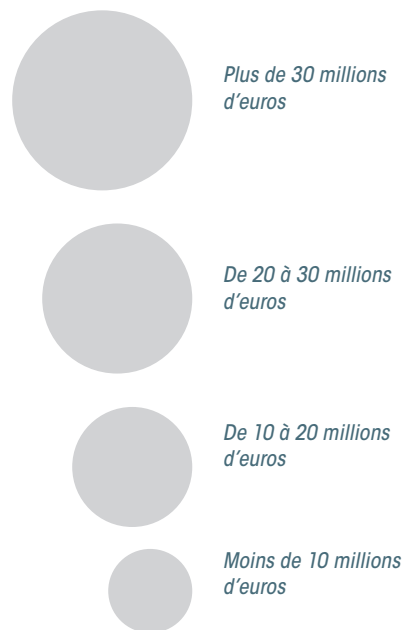
SDIS: Service départemental d'incendie et de secours

MDPH: Maison Départementale des Personnes Handicapées

ATD: Agence Technique Départementale



BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME :



- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3

- Budgets Annexes
- Établissements publics
- Associations
- Syndicats mixtes
- Sociétés d'économie mixtes/SPL

ADDAP: Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

ADRT: Agence de Développement et de Réservation Touristiques

SYMADREM: Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer

La Ciotat Shipyards (ex SEMIDEP) : Chantiers navals de la Ciotat

GIPREB : Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Étang de Berre



Principaux chiffres 2018

> Les chiffres du Compte Administratif 2018 (Récapitulatif en M€)

Dépenses de fonctionnement.....	2.064
Recettes de fonctionnement.....	2.349
Dépenses d'investissement.....	469
Recettes d'investissement.....	153
Résultat	68.2

NB : tous mouvements inclus

> Ratios financiers

Population totale 2018 (INSEE) :
2.045.149 habitants

	2018 Département des Bouches-du-Rhône	2017	
		Département des Bouches-du-Rhône	Moyenne des départements
Dépenses de fonctionnement en euros par habitant	975 €	963	871 €
Produit des impositions directes en euros par habitant (dont FNGIR)	298 €	304	276 €
Recettes de fonctionnement en euros par habitant	1.119 €	1.119	992 €
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant*	67 €	64 €	86 €
Encours de la dette en euros par habitant	386 €	388 €	525 €
Dotation globale de fonctionnement en euros par habitant	148 €	149 €	126 €
Part des dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement	17,3 %	17,3 %	21,1 %
Coefficient de mobilisation de l'épargne nette	89,3 %	88,1 %	93,0 %
Dépenses d'équipement brut en euros / recettes de fonctionnement*	6,0 %	5,8 %	8,7 %
Encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement	34,5%	34,7%	52,9%

* Hors subventions

Sources : DGCL
(Métropole hors Paris)

> Taxes et Impôts en 2018

> Impôts directs

Taux de taxe foncière
sur les propriétés bâties **15,05 %**

> Impôts indirects

Taux des droits de mutation **4,5 %**

> Dette

Encours au 31/12/2018
(hors dépôts et cautionnement reçus)..... **859,6 M€**

> Engagements externes

> Garanties d'emprunts

Encours au 31/12/2018 (dont 90,7 % aux
organismes œuvrant dans le logement social) **1.444 M€**



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Hôtel Département
52, avenue Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20
04 13 31 13 13

www.departement13.fr